



**Tél : 06.23.78.27.84**

**Courriel : vaeclesenmain@gmail.com**

## **BILAN DE COMPÉTENCES**

### **Modalités d'organisation**

**Durée :** L'accompagnement se déroulera en 24H

**Délai d'inscription :** 11 jours

**Public :** salarié – porteur de projet – chef d'entreprise - demandeur d'emploi

*Le présentiel ne peut pas être proposé aux personnes à mobilité réduite*

**Prérequis :** le consentement et la motivation du candidat

**Admission :** Entretien personnel

### **Objectifs pédagogiques**

Le bilan de compétences permet à son bénéficiaire d'analyser ses compétences, aptitudes et motivations, afin d'identifier des projets de carrières adaptés, les confirmer dans le contexte ambiant puis d'établir un plan d'action pour sa mise en œuvre. Les objectifs peuvent être multiples comme définir un projet professionnel, un projet de formation, une validation des acquis, une recherche d'emploi, la création d'une entreprise, des ajustements sur son poste de travail ou une stratégie d'évolution de carrière en interne.

### **Programme de formation**

#### **1 - PHASE D'ACCUEIL ET DE CONTRACTUALISATION DU BILAN DE COMPÉTENCES**

Elle permet au bénéficiaire d'exposer ses attentes et de prendre connaissance du déroulement du bilan et des méthodes mises en œuvre.

#### **2 - PHASE INVESTIGATION**

Elle comporte une analyse du parcours professionnel et personnel ainsi que l'identification des motivations, des activités et des compétences.

Le bénéficiaire, ayant acquis une bonne visibilité de ses ressources, est en mesure d'effectuer des choix et de prendre une décision éclairée. Les hypothèses de projets sont mises en rapport avec le marché du travail et des recherches documentaires sur les métiers et les secteurs professionnels.

#### **3 - PHASE DE CONCLUSION**

Elle permet au bénéficiaire de valider un projet prioritaire. Le plan d'action est élaboré avec le conseiller puis détaillé sur le document de synthèse.

### **Organisation de la formation**

Le bilan de compétences se déroule en présentiel dans les locaux de VAE CLÉS-EN-MAIN à Noisy-le-Grand. Le candidat est reçu dans le cadre d'entretiens individuels dirigés par un conseiller qualifié soumis au secret professionnel (article R6322-59) qui sera son unique interlocuteur. Il proposera des méthodes et des techniques fiables en conformité avec l'article R6322-56 du code du Travail. Les rendez-vous sont planifiés sur une période de 2 à 3 mois.

#### **Dispositif de suivi de l'exécution d'évaluation des résultats de la formation**

- Feuille de présence.
- Synthèse du bilan de compétences.
- Résultats des tests, passeport de compétences, documents élaborés en séance.
- Formulaires d'évaluation à terme et à 6 mois.

VAE CLÉS-EN-MAIN - 440 Clos de la Courtine C46 - 93160 Noisy-le-Grand

☎ 06.23.78.27.84 - ✉ vaeclesenmain@gmail.com

Nicolas TOLLAR - Entrepreneur individuel - SIRET : 53007583700027

Enregistrée sous le numéro 11930729593 \*(ne vaut pas agrément de l'État)